

## Cas-type

# SÉGALA, OVIN SPÉCIALISÉ, CONDUITE FOURRAGÈRE

Un système à forte valeur ajoutée pour des exploitations limitées par la surface. SAU : 48 ha (8 ha de céréales – 40 ha de SFP) – 1 UMO exploitant et 0,1 UMO salariée – 370 brebis – Productivité numérique 1,6

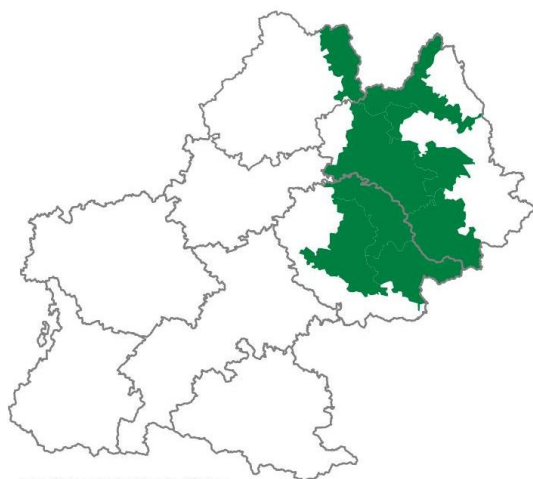


Ce système ovin spécialisé se retrouve sur des exploitations de structure petite ou moyenne. La zone favorable à la pousse de l'herbe, avec une pluviométrie (600 à 900 mm) bien répartie sur l'année, autorise une forte intensification fourragère avec des associations graminées et légumineuses. La main-d'œuvre se compose d'une UMO exploitant avec recours à du salariat (service de remplacement, groupement d'employeurs) pour l'équivalent de 0,1 UMO pour les pointes de travail

(agnelage). La conduite du troupeau est intensive, basée sur un système de reproduction accéléré de type 3 agnelages en 2 ans. Elle est exigeante au niveau de l'alimentation du troupeau. L'agneau lourd est le produit principal. Issu d'une mère prolifique de race rustique, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé dans une démarche sous signe officiel de qualité. Ce système surtout présent dans les bassins Aveyron et Tarn peut se retrouver dans des zones pédoclimatiques semblables de la région.

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SYSTÈME

Localisation du système en Midi-Pyrénées



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

### Atouts

- Production sous signe de qualité Label Rouge et Indication Géographique Protégée
- Zone pédoclimatique permettant l'intensification des surfaces
- Système accéléré avec plusieurs périodes d'agnelage permettant des rentrées d'argent régulières
- Bonne valorisation sur une surface réduite

### Contraintes

- Technicité importante sur le sol et l'animal
- Sensibilité aux aléas climatiques et conjoncturels
- Pointes de travail fortes aux agnelages et à la fenaison
- Immobilisation en bâtiments importante
- Nécessité d'une bonne valeur génétique

## GESTION DES SURFACES

### Assolement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

Céréales à paille	8 ha
Prairies temporaires	30 ha
Prairies naturelles	10 ha

### Utilisation des surfaces

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

3 ha	Ensilage	Foin	Foin	Pâture
7 ha	Ensilage	Foin		
5 ha	Foin	Foin		
15 ha	Foin			
10 ha				

La mise à l'herbe se fait généralement début mars. L'ensilage est réalisé sur les surfaces de prairies temporaires les plus récentes avec le meilleur rendement (généralement à base de Ray-Grass Italien).

La pâture exclusive concerne en majorité les prairies naturelles ou les prairies temporaires en fin de rotation. Un pâturage d'automne est réalisé sur les prairies temporaires. Même au pâturage, les brebis peuvent être complémentées en bergerie.

## FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

### Récoltes

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

Fourrages	Ha récoltés	Rendement /ha	Quantités récoltées tMS
Ensilage d'herbe	10	4,5 tMS	45
Foin 1 <sup>ère</sup> coupe	20	3,5 tMS	70
Foin 2 <sup>ème</sup> coupe après ensilage	10	2,5 tMS	25
Foin 2 <sup>ème</sup> coupe après foin	5	2 tMS	10
Foin 3 <sup>ème</sup> coupe	3	1 tMS	3
<b>Total fourrages</b>			<b>153 tMS</b>
<b>Grandes cultures</b>			
Orge	8	45 qx	360 qx
Paille	8	4.5 t	36 t

### Fertilisation

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

	Unités N minéral / ha	Fumier ovin t / ha
Ensilage foin foin	90	15
Ensilage foin	90	15
Foin foin	60	15
Foin	60	15
Orge	80	20

## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de race prolifique, principalement Lacaune viande conduit :

- En croisement avec des béliers de race à viande (monte naturelle et IA en été) et en IA race pure pour le renouvellement
- En système 3 en 2 strict.

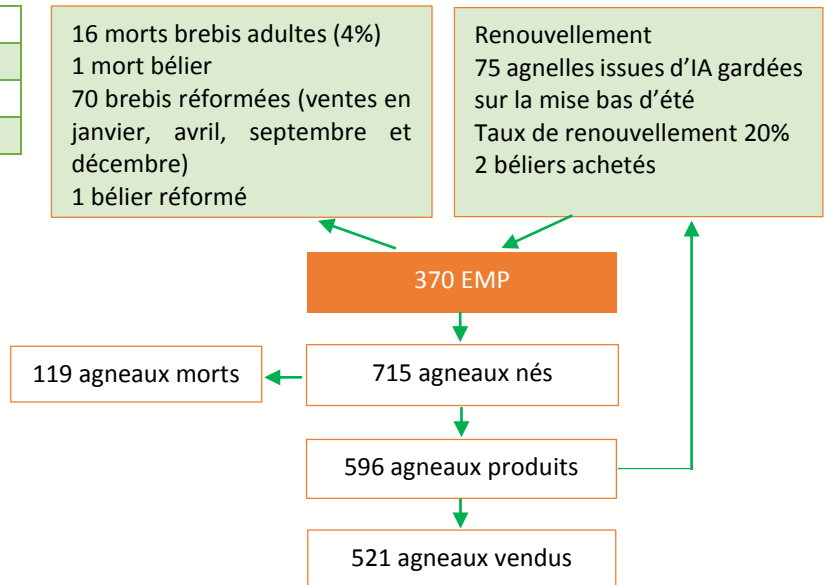
### Résultats

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

Taux de mise bas	110
Prolificité	175
Mortalité agneaux	16,7%
Productivité numérique	1,61

### Schéma de fonctionnement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)



### Conduite de la reproduction

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Lutte		IA				IA								IA										
Mise bas						agnelles													agnelles					
vente																								

L'avantage de ce système de reproduction est de pouvoir caler les périodes d'agnelage au gré de l'éleveur tout en respectant un intervalle de 7 à 8 mois entre deux périodes de mise-bas d'une reproductrice. Dans ce cas-type, les périodes d'agnelage ont été calées afin de permettre à l'exploitant de se libérer en mai-juin pour les fenaisons, d'avoir un lot pour la vente d'agneaux en contre saison (meilleure valorisation des agneaux et maintien de l'approvisionnement des marchés Label Rouge), et de lui permettre de prendre des congés en été. Pour maîtriser ce système de reproduction, il convient de faire des luttes courtes (3 à 4 semaines), les ventes débutent dès 70 jours avec les premiers sevrages. Les ventes s'étalent sur 35 à 45 jours. Les diagnostics de gestation vers 45 jours sont quasi obligatoires dans ce système pour trier les brebis vides et les repasser dans le lot suivant.

## ALIMENTATION ET RATIONNEMENT

- Concentrés total/EMP : 222 kg
- Concentrés brebis - bélier et élevage des agnelles : 111 kg / EMP dont 82% de céréales
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage à 70 jours au plus tôt
- Concentrés agneaux : 67 kg d'aliments complets par agneau
- Allaitement artificiel : 6% des agneaux, 15 kg de lait par agneau
- Fourrages conservés brebis - bélier et élevage des agnelles : 374 kg MS/EMP
- Paille alimentaire pour agneau : 25 kg MS/agneau

## VENTES ET COMMERCIALISATION

- Tous les agneaux sont vendus lourds entre 70 et 110 jours
- 17,8 kg de carcasse en moyenne par agneau
- Ventes sous signe officiel de qualité (Label Rouge ou IGP)
- Périodes principales de vente au printemps et en contre saison : octobre et novembre

## MOYENS DE PRODUCTION

### Bâtiments

#### Bergerie

- Bergerie de 450 m<sup>2</sup> pour les agnelages, les lactations et l'engraissement des agneaux
- Distribution de l'alimentation mécanisée : couloir ou tapis, vis de distribution du concentré sur le parc à agneaux
- Cornadis autobloquants
- 350 m<sup>2</sup> de bâtiments pour l'élevage des agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien pour la période hivernale.

#### Stockage

- Cellules (capacité 36 tonnes)
- Hangar à foin (820 balles ou 1000 m<sup>3</sup>) et matériel
- Silo couloir 300 m<sup>3</sup>

## MATÉRIEL

### Propriété

- Chaîne de récolte du foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, presse)
- Remorques
- Désileuse
- Travail du sol superficiel (rouleau, herse...)
- 2 tracteurs de puissance moyenne

### CUMA

- Tracteur 4 roues motrices 150 CV
- Semoir
- Charrue, sous-souleuse
- Appareil de traitement

### Entreprise

- Ensileuse
- Récolte des céréales

## LE TRAVAIL

### Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant :

- Aux agnelages
  - Celui de novembre-décembre correspondant en particulier aux agnelles qui demandent plus de surveillance
  - L'agnelage de mars, car tous les animaux sont alors en bergerie ou commencent à sortir avec un maximum de lots différents : allaitantes, brebis en lutte, agnelles...
  - L'agnelage d'été, délicat du point de vue zootechnique (problème de chaleur, d'ambiance, de bâtiment) est moins pénible à gérer, car certains animaux sont dehors.
- Au printemps, avec la récolte des foins et la conduite du pâturage avec au moins deux lots physiques d'animaux.

### Besoin en main-d'œuvre

1 personne avec appui d'un salarié (0,1 UMO). Ce dernier intervient sur les agnelages de novembre-décembre et de mars et en appui pendant la fenaison.

#### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

ISSN : en cours

Décembre 2016 – Référence Idele : 00 16 301 075

Réalisation : Florence Benoit

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

#### Ont contribué à ce dossier :

Anne-Julie METIVIER – Maison de l'Élevage du Tarn

Dominique DELMAS – CA de l'Aveyron

Carole JOUSSEINS – Institut de l'Élevage

